

Cas de rougeole acquis en voyage

8 juin 2019

Info-MADO

État de situation

En date du 7 juin 2019, un cas de rougeole a été déclaré à la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Il s'agit d'une personne ayant acquis l'infection en Asie. Elle était considérée comme protégée (2 doses de vaccin reçues).

La période de contagiosité se situe du 24 mai au 1er juin 2019. Pendant cette période, la personne a fréquenté des milieux de soins.

Une recherche de contacts est actuellement en cours. Les milieux concernés ont été avisés. Il est possible qu'il y ait des cas secondaires dans la région jusqu'au 25 juin 2019.

SIGNES, SYMPTÔMES, CONTAGIOSITÉ

L'infection débute par une fièvre élevée et une atteinte importante de l'état général, suivies d'une éruption maculopapulaire généralisée débutant au visage 3 à 5 jours après le début de la fièvre. D'autres symptômes peuvent être présents tels une toux, un coryza et une conjonctivite avec photophobie. La période de contagiosité s'étend de 4 jours avant l'apparition de l'éruption cutanée jusqu'à 4 jours après. La période d'incubation est de 7 à 14 jours et exceptionnellement jusqu'à 21 jours chez les immunosupprimés. La rougeole devrait être suspectée chez une personne présentant un tableau **de fièvre $\geq 38,3$ °C ET toux ou coryza ou conjonctivite ET éruption maculopapulaire généralisée.**

Sont considérées protégées contre la rougeole

1. les personnes nées avant 1970 (même sans aucune vaccination);
2. les personnes nées entre 1970 et 1979 :
 - a. les stagiaires et les travailleurs de la santé, les voyageurs, les recrues militaires et les femmes enceintes ayant reçu 2 doses de vaccin;
 - b. toute autre personne ayant reçu une dose de vaccin;
3. les personnes nées depuis 1980 ayant reçu 2 doses de vaccin;
4. les personnes ayant une attestation médicale confirmant qu'elles ont eu la rougeole avant le 1er janvier 1996;
5. les personnes ayant une sérologie démontrant la présence d'anticorps contre la rougeole.

Toute personne ne se retrouvant pas dans l'une ou l'autre de ces catégories devrait recevoir le nombre de doses de vaccin approprié à sa situation selon les recommandations du Protocole d'immunisation du Québec.

INTERVENTIONS ATTENDUES DES CLINIENS

- Être vigilant lors de la prise de rendez-vous, à l'accueil et au triage (identifier si un usager présente de la fièvre, de la toux et une éruption maculopapulaire généralisée). Vérifier les expositions possibles (contacter la Direction de santé publique au besoin).
- Le personnel doit appliquer les pratiques de base de prévention des infections en milieux de soins, en plus des précautions additionnelles contre la transmission par voie aérienne (masque N95 pour les professionnels soignants).
- Une personne soupçonnée de rougeole doit être isolée des autres patients dès son arrivée dans un milieu de soins et placée dans une pièce fermée, idéalement à pression négative.
- Les examens suivants devraient être réalisés chez tout cas suspecté :

TESTS DIAGNOSTIQUES	DÉLAI POUR PRÉLEVER L'ÉCHANTILLON
TAAN (PCR)	Pharynx et nasopharynx : ≤ 4 jours après le début de l'éruption OU Urine : ≤ 7 jours après le début de l'éruption
Recherche IgM	De 3 à 28 jours après le début de l'éruption
Recherche IgG	1 ^{er} sérum : ≤ 7 jours après le début de l'éruption 2 ^e sérum : De 1 à 3 semaines après le 1 ^{er} sérum

- ❖ **Déclarer rapidement tout cas suspecté ou confirmé à la Direction de santé publique.**
- ❖ La personne atteinte devra rester à la maison jusqu'à 4 jours après le début de l'éruption.

Par Marie-France Beaudet, médecin-conseil
Équipe Prévention et protection des maladies infectieuses

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Une fiche technique sur la rougeole peut être consultée au site Web suivant :

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2017/17-271-06W.pdf>

Pour joindre la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale :

- ▶ Jour : 418 666-7000, poste 250
- ▶ Soir, fin de semaine, congé férié : 418 648-2176